



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Quelles actions pour un rééquilibrage durable de la balance commerciale ?

Question écrite n° 44176

Texte de la question

M. André Villiers interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur les actions prioritaires à mener pour un rééquilibrage durable de la balance commerciale de la France. En 2021, le déficit de la balance commerciale de la France s'est élevé à 84,7 milliards d'euros, dépassant le précédent record de 75 milliards d'euros atteint en 2011. Depuis plus de vingt ans, la France importe plus qu'elle n'exporte. En trente ans, la part des produits français dans les exportations mondiales a chuté de 60 %. Le Haut-Commissariat au Plan a récemment dressé un constat inquiétant : sur 9 000 produits du quotidien (fruits, légumes, vêtements, électroménager, équipements professionnels etc.), les deux tiers contribuent au déficit commercial, pour un montant total de 266 milliards d'euros. Ce déséquilibre n'est pas compensé par les ventes d'Airbus, de Rafale, de parfums et de sacs de luxe. La balance commerciale est le reflet de choix économiques. Le déficit commercial prend sa source dans la structure de l'économie. La croissance française est dépendante de la consommation, tandis que la production a été négligée. L'économie française a un double problème de désindustrialisation et de spécialisation. La part de la valeur ajoutée du secteur manufacturier est tombée de 15,7 % en 2000 à 11,2 % en 2021. Sur cette période, la production automobile a été divisée par deux. L'économie souffre d'un problème de spécialisation en restant focalisée sur la production de milieu de gamme, qui subit la concurrence des pays dont les coûts du travail sont inférieurs. L'enjeu n'est pas de réduire les prix de revient pour vendre moins cher mais d'améliorer la qualité et le positionnement du « fabriqué en France ». Ce déficit de la balance commerciale française impacte tout à la fois la croissance, le tissu industriel et les bassins d'emploi. Aucun territoire n'est épargné par les fermetures de sites. Dans l'Yonne, la fermeture annoncée de l'usine de Migennes de l'équipementier automobile allemand et sous-traitant Benteler, qui emploie près de 400 personnes, préoccupe vivement un bassin d'emploi déjà sinistré où le risque de précarité sociale et économique est élevé. L'indispensable rééquilibrage de la balance commerciale est un chantier de long terme qui nécessite d'actionner tout à la fois les trois leviers de la réindustrialisation, de l'innovation et de la montée en compétence de la main-d'œuvre. Il lui demande donc quelles actions prioritaires le Gouvernement compte mener et suivant quel calendrier, pour rééquilibrer durablement la commerciale de la France.

Données clés

Auteur : [M. André Villiers](#)

Circonscription : Yonne (2^e circonscription) - UDI et Indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44176

Rubrique : Commerce extérieur

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 février 2022](#), page 909

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)